

Location : mode d'emploi



Comment fonctionne la location de décoration ?

Vous pouvez passer commande en ligne [ici](#), puis opter pour une livraison (en supplément) ou un retrait par vos soins (sans supplément).

Les retraits se font uniquement sur rendez-vous le jeudi, et les livraisons le vendredi.

Le lundi, vous nous rapportez le matériel ou nous le récupérons sur votre lieu de réception dans le cadre de l'option livraison.

Comment passer commande ?

Pour réserver du matériel, vous avez le choix entre ces 3 possibilités :

1. Vous remplissez votre panier, indiquez vos coordonnées et la date de votre évènement, optez pour un règlement le jour du retrait, et nous vous répondrons sur la disponibilité des éléments, ou sur d'éventuelles alternatives.
2. OU Vous nous contactez directement au 06.14.26.18.11 pour nous expliquer votre besoin en décoration. Nous vous conseillons sur les produits disponibles ainsi que sur la procédure à suivre pour procéder au choix puis à la réservation.
3. OU Vous prenez RDV au showroom via le formulaire en ligne ou par téléphone au 06.14.26.18.11. Vous bénéficierez alors d'une heure trente d'échanges et de conseils, et nous établirons ensemble votre besoin en location de décoration.

Quelles sont les conditions de règlement ?

Pour procéder à la réservation, nous demandons un acompte de 30%.

Le règlement peut se faire par virement, chèque, carte bancaire, paypal ou espèces.

Le solde de la commande vous sera demandé le jour du retrait ou de la livraison via ces mêmes moyens de paiement.

Une caution (chèque ou espèces) sera également demandée le jour du retrait. La caution ne sera pas encaissée, mais conservée le temps que le matériel nous soit retourné, et que l'état des lieux soit fait.

Aucun retrait ne pourra être assuré sans le règlement préalable du solde ni le dépôt de la caution.

Pourrai-je modifier ma commande ?

Oui, dans certaines conditions :

Après règlement de l'acompte, vous pourrez faire des ajouts au plus tard jusqu'à 6 jours avant l'évènement.

Vous ne pourrez plus supprimer des produits de votre commande. En effet, nous « bloquons pour vous » la décoration que vous avez choisie pour votre grand jour. Ces produits ne seront donc plus accessibles pour d'autres clients à la date indiquée. Par conséquent, il n'est pas possible, dans les activités de location,

d'annuler des produits qui ont été bloqués pendant plusieurs mois, et donc non attribués à d'autres locataires potentiels.

Néanmoins, nous avons souhaité vous offrir une certaine flexibilité sur les quantités liées au nombre d'invités et de tables. Ainsi, vous pourrez, par exemple, réduire de 2 unités maximum chaque élément de décoration de table (rondin de bois, vase, bougeoir), ou de 20 unités maximum chaque produit lié au nombre d'invités (housse de chaise, nœud...), si vous avez des désistements.

Enfin, les quantités de tous les produits restent modifiables à la hausse, dans la limite de leur disponibilité.

Comment se passe le retrait de la commande ?

Quand la commande est validée (c'est à dire que l'acompte a été versé), vous pourrez prendre rendez-vous directement sur le site internet pour convenir du jour et de l'heure du retrait (jeudi) et retour (lundi).

Dans le cas d'une livraison, vous serez recontactés directement par téléphone pour convenir avec vous de l'horaire de la livraison.

La facture de solde vous sera envoyée par mail une semaine avant votre évènement. Attention, nous attirons votre attention sur le fait qu'une fois la facture finale envoyée, les modifications ne seront plus possibles. Pensez à procéder aux derniers ajustements au préalable.

Au moment du retrait ou de la livraison, nous vous rappellerons les consignes d'utilisation, de nettoyage et d'emballage des produits afin que vous ayez toutes les cartes en main pour ramener le matériel comme vous l'avez eu. Un pointage du matériel est fait à votre arrivée afin de vérifier le contenu de la commande et un état des lieux des produits est réalisé avec vous (vérification fonctionnement des accessoires lumineux, comptage des produits, etc...). Les défauts déjà présents sur les produits vous seront signalés afin d'éviter toute panique si vous découvrez par la suite un défaut que vous n'auriez pas remarqué au moment du retrait.

Quelles sont les précautions à prendre pour le transport ?

Assurez-vous que le véhicule que vous utiliserez soit suffisamment grand pour emporter l'ensemble de votre commande. Il serait dommage de ne pas emporter tous les produits, car hélas, ils ne pourront être remboursés.

La plupart des éléments ont un emballage. Notamment, toute la petite déco. Les meubles hélas, ne peuvent être fournis emballés. C'est pourquoi nous vous conseillons de prendre draps et/ou couvertures pour les protéger.

Nous vous conseillons de garder l'ensemble des emballages dans un endroit fermé, où vos invités et prestataires n'auront pas accès, afin d'éviter toute perte de cartons/caisses qui pourraient être utilisés à d'autres fins par les multiples intervenants (y compris la famille) de votre évènement. Ceci arrive très fréquemment !

Dois-je nettoyer les produits avant leur retour ?

Oui, les produits devront être rendus dans le même état qu'au retrait, à l'exception des nappes, serviettes, housses ... dont le nettoyage est assuré par nos soins. Vous pourrez rapporter le linge sale dans de grands sacs (attention à ne pas mettre de linge trempé enfermé dans un sac plastique car le tissu, non aéré, moisira dans le sac en moins de 48H, et les tâches de moisi ne partent pas au pressing hélas).

Il faudra nettoyer les boccas du candy bar, ou encore les bonbonnes à boisson, avant de les remettre dans le conditionnement. Bougeoirs, photophores et lanternes devront être rendus sans cire résiduelle.

Tout doit être rendu propre et sec, sans traces, dans son conditionnement d'origine. Si un re-nettoyage par nos soins est nécessaire, il sera par conséquent refacturé.

Que se passe-t-il en cas de casse du matériel ?

Pas de panique, les dommages sur le matériel sont courants. Nous avons une politique très claire de refacturation, avec un tarif dommage/casse pour chaque produit.

Il peut y avoir un supplément de facturation pour :

- des objets abîmés qui nécessitent une retouche, une réparation.
- des emballages perdus (bacs plastiques, couvercles, boîtes en bois, sacs tissus ou cartons...)
- des objets partiellement cassés (ex : vitre à changer sur une lanterne)
- des objets manquants ou incomplets (ex : jeux en bois)
- des objets non nettoyés
- des objets mal nettoyés (ex : cires laissées dans les lanternes, contenants à bonbons avec traces de sucres au fond, etc...)

Si une refacturation est nécessaire, une facture vous sera envoyée. A réception de votre règlement, votre caution sera rendue. A défaut de règlement sous 8 jours, la caution sera encaissée.

